

1^{res} ASSISES Drômoises de L'EAU



1^{er} décembre 2023



9h30 à 12h30



Valsoyo, Upie



239 participants

Cette 1^{re} session des Assises Drômoises de l'Eau a lancé la démarche de dialogue territorial engagée par la Préfecture, le Département et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.



Pourquoi des Assises de l'Eau ?

L'enquête menée en mars 2023 visant à questionner les acteurs du territoire sur la gestion quantitative de la ressource a démontré une prise de conscience importante des enjeux relatifs à la préservation de la ressource en eau. En témoigne près de 4/5 des participants aux Assises, qui se sentent impactés par la raréfaction de la ressource.

Ces premières Assises se sont donc structurées autour de la **gestion quantitative de la ressource en eau**, bien que les autres aspects de la gestion de l'eau soient bien pris en compte par l'ensemble des partenaires.

Les constats préalablement établis ne doivent pas empêcher de penser l'action. La Drôme est un **territoire engagé**, qui s'est d'ores et déjà mobilisé pour **agir et trouver des solutions** pour une **meilleure gestion de l'eau**. L'enjeu réside aujourd'hui dans **l'amplification et l'accélération de l'action**.

Cette 1^{re} session a ainsi pour objectif de **faire se connaître et se comprendre les acteurs des territoires**, tout en **impulsant une dynamique de travail**, permettant **d'identifier des enjeux partagés et des sujets de débat qu'il s'agira d'explorer en priorité début 2024**.

Les acteurs présents en nombre à cette 1^{re} session des Assises de l'Eau étaient **représentatifs de la diversité des acteurs du territoire**, d'un point de vue géographique (répartis équitablement entre le Nord, le Centre et le Sud du Département), ainsi que par leur qualité.

En synthèse...

Lors de cette 1^{re} session des Assises de l'Eau, les échanges riches ont mis en lumière 4 grandes thématiques transversales tout au long de la matinée.

Dans la restitution globale des ateliers, vous trouverez l'ensemble des contributions apportées, reproduisant le déroulé des Assises, atelier par atelier.

- **Comment optimiser ou changer les pratiques pour consommer moins d'eau ?**

L'optimisation et la transformation des pratiques liées à la consommation d'eau suscitent un intérêt croissant dans le contexte actuel de préservation des ressources. Les participants ont alors examiné divers volets stratégiques, allant de la plus grande efficacité des usages à la régulation de la disponibilité de l'eau :

- **L'optimisation des pratiques actuelles** (industrielles, agricoles) pour tendre vers une plus grande efficacité des usages et une plus grande sobriété, en cherchant les économies d'eau :
 - Pour l'agriculture et l'industrie, préserver la diversité agricole et les activités industrielles du territoire tout en optimisant le système de production et ses techniques grâce à l'innovation ;
 - Pour le tourisme, la responsabilisation de la filière, mais également des visiteurs par des mécanismes de régulation de la consommation d'eau.
- La meilleure régulation de la disponibilité de l'eau en **renforçant la capacité globale de stockage dans le territoire et le débit des cours d'eau**. Aussi, les participants ont exploré les moyens de **maximiser la capacité d'infiltration naturelle des sols** pour recharger les nappes et **conserver ainsi l'eau sur le territoire**. La dés-imperméabilisation des sols par leur renaturation et leur végétalisation ont particulièrement été pointées. En ce sens, les solutions fondées sur la nature ont été particulièrement mises en évidence pour contribuer à la restauration du cycle de l'eau et ainsi faciliter la préservation de la ressource et de la biodiversité. Dans ces réflexions, le sujet des **solutions artificielles de stockage** semble davantage faire débat.
- **L'optimisation des prélèvements** dans les ressources naturelles en privilégiant la **réutilisation des eaux usées** et **l'utilisation des eaux pluviales**.



©Francis Rey département de la Drôme

Les participants ont alors pointé la nécessité d'échanger autour des différents moyens d'optimiser ces pratiques, la faisabilité de ces transformations sur le territoire et leur efficacité dans la préservation de l'eau et la durabilité du territoire.

• Comment s'organiser pour décider et atteindre les objectifs ?

Le besoin d'une nouvelle gouvernance de la ressource en eau a été exprimé tout au long des échanges entre les participants, mettant en lumière le cloisonnement actuel des acteurs et le besoin de garantir une répartition équitable entre les usages.

Pour ce faire, c'est une gestion multi-acteurs, favorisant la collaboration qui a été plébiscitée à travers deux volets majeurs :

- **La gouvernance territoriale** avec un équilibre à trouver entre territorialisation de la gestion de la ressource, pour adapter les stratégies aux disparités spatiales (chaque zone ayant ses propres caractéristiques et besoins en matière de gestion de l'eau), et coordination globale (à l'échelle départementale), pour un cadre commun prescriptif ;
- **La coopération entre grands usages**, à la recherche de « compromis » pour le partage de la ressource et de mécanismes de répartition qui tiennent compte des différences pour garantir une utilisation équitable de la ressource en eau. Cela passe aussi par la responsabilisation de l'ensemble des acteurs locaux (municipalités, entreprises, habitants, visiteurs/touristes...).

Ainsi, la gouvernance de l'eau exige **une approche collective et une attention particulière aux spécificités territoriales et aux besoins divergents entre secteurs**. Toutefois, **les questions du « que/quoi décider » et « à quelle échelle »** devront être discutées pour déterminer **les modalités précises** (centralisation/territorialisation, caractère prescriptif...) de sa mise en œuvre.

• Comment adapter nos territoires et engager les transitions : continuité ou rupture ?



©Francis Rey département de la Drôme

Face aux effets du changement climatique, les participants ont souligné la nécessité de s'adapter pour préserver la ressource en eau et répondre aux besoins du territoire : de leurs logiques de développement aux activités qu'ils abritent.

Tout d'abord, les participants ont pointé le **recours plus important au levier réglementaire et de la planification** (documents d'aménagement et d'urbanisme) pour une préservation de la ressource en eau et une limitation des besoins à moyen et long terme. Il s'agit d'intégrer la préservation de la ressource dès **l'élaboration des stratégies et des projets d'aménagement** territoriaux.

D'autre part, concernant les activités économiques, des réflexions ont invité à **réorienter les activités vers des secteurs plus durables**, de sorte à renforcer la résilience et l'attractivité de ces acteurs économiques face au changement climatique, tout en agissant en faveur de la préservation quantitative et qualitative de l'eau. Il s'agit ainsi de questionner, par exemple, les choix de culture, l'accueil de nouvelles activités industrielles moins consommatrices d'eau, la forte saisonnalité touristique...

Les échanges ont donc mis en avant un point de débat **entre optimisation des pratiques actuelles des acteurs économiques et changement de modèle économique au sein des territoires** (évolution vers des activités plus durables et sobres en eau...) pour une préservation des milieux naturels et de la ressource en eau.

• Comment mobiliser, encourager et accompagner ?

Les participants ont partagé l'idée qu'une mobilisation générale est nécessaire pour relever les défis de la préservation de l'eau.

En ce sens, une **action volontariste est attendue en matière de communication, de sensibilisation** ou encore **d'animation des réseaux** d'acteurs autour des enjeux de sobriété et de préservation de la ressource pour favoriser une utilisation raisonnée et raisonnable de l'eau, que ce soit auprès :

- Des habitants : connaissance du fonctionnement du cycle de l'eau et des acteurs institutionnels de l'eau, diffusion des éco-gestes, outillage pour un meilleur suivi de sa consommation personnelle...
- Des acteurs économiques, en particulier avec le partage des bonnes pratiques existantes...
- Des collectivités et élus pour une appropriation plus large des enjeux et des solutions existantes.

Par ailleurs, les participants ont pointé le besoin de continuer d'améliorer les **connaissances du territoire sur sa ressource en eau** (état des nappes, compréhension fine du cycle de l'eau verte...) et ses usages (connaissance fine des besoins/prélèvements, état des réseaux...).

Au-delà de ce besoin de connaissance, ces derniers ont également relevé la nécessité d'un **accompagnement institutionnel** au changement de pratiques à travers des **conseils**, de **l'ingénierie**, des **incitations** ou **aides financières**, pour expérimenter ou mettre en place de nouvelles actions.



©Francis Rey département de la Drôme

En somme, la mobilisation, l'encouragement et l'accompagnement sont cruciaux pour relever les défis de la préservation de l'eau, toutefois, les besoins qu'ils nécessitent et leurs modalités précises de mises en œuvre restent encore à discuter.